



ECLAIRAGE SUR LE FONCTIONNEMENT D'UNE SOCIETE DE PATRIMOINE:

CAS DE LA SOCIETE CASA TRANSPORT SA

Youssef DRAISS – Directeur Général

Journées Nationales du Transport urbain – Rabat – 23 et 24 septembre 2013



Société Casa Transport: création en mars 2009

- **Société de développement local** (→ Commune Urbaine de Casablanca actionnaire à 58%);
- **Société anonyme à Conseil d'Administration** présidé par le Wali de Région avec des Elus (Commune, Région et Conseil Préfectoral), des représentants de l'Etat (Intérieur et Finances) et autres Institutionnels (Fonds HASSAN II, CDG, ONCF, BP);
- **Missions statutaires:**
 - Etudier, Planifier et Réaliser les projets de transports urbains de masse dans le Territoire de la Région.
 - Mettre en place des modèles de financements desdits projets;
 - Coordonner entre les différents projets de transports urbains.

EVOLUTION ET ADAPTATION DE SON ROLE ?

PHASE 1: 2009 – 2011

Phase de réalisation du projet: La société est chargée des travaux du Tramway → Problématiques habituelles à gérer

PHASE 2: 2012

Problématiques de l'exploitation → questionnements juridiques des adjudicataires, rôle de l'AODU, rôle de la Commune et Equilibres financiers

PHASE 3: 2013 -

Ajout d'un nouveau Rôle pour CT (Autorité organisatrice) + Défi de réaliser les autres projets + Problématiques d'Equilibre

→ Nécessité d'adapter les modèles économiques et Institutionnels

PHASE 1: REALISATION DU PROJET

- **Mission: Réaliser la première ligne de Tramway pour le 12.12.12;**
- **Attributions en totale conformité avec l'objet de la société;**
- **Rôle de pilotage du projet, coordination avec les autres partenaires (Wilaya, Commune Urbaine, Police, Entreprises ...etc.);**

PHASE 2: PREMIERES DIFFICULTES ET INTERROGATIONS

- 1. Lancement de l'AO Exploitation, suivi et Contrôle de l'Exploitant: Rôle de CT ? AODU ? Relation avec la Commune ? ;**
- 2. Conformité avec les dispositions de la loi 54-05 sur la gestion déléguée;**
- 3. Interrogations de l'Adjudicataire en l'absence d'une délibération de la Commune (→ Retard dans la signature du Contrat d'Exploitation);**
- 4. Adaptation des équipes de CT pour cette nouvelle mission de mise en service d'un réseau ?**

PHASE 3: Nécessité d'évolution du modèle mis en place

Missions:

- « Autorité Organisatrice » pour le Tramway → Contrôle et suivi de l'Exploitant;

- Etudes et réalisation des autres projets de TCSP (Etudes pour la ligne de Métro aérien en cours);

- Réalisation d'autres projets en MOD pour le compte de la Commune Urbaine (Nœud A);

PHASE 3: Nouvelles Missions et Nouveaux Défis

Difficultés pour la société Casa Transport:

- ❑ **Pour le Tramway** → le Risque commercial est chez CT. Toutes les problématiques de mise en place d'un mécanisme d'équilibre financier ;
- ❑ **Contrôle de l'Exploitation** → Nécessité d'adaptation de la structure compte tenu du rôle d'autorité organisatrice pour l'exploitation du Tramway. ;
- ❑ **Autres projets** → se structurer pour réaliser les projets confiés à CT que ce soit directement ou en MOD;

Difficultés concernant l'environnement des TU

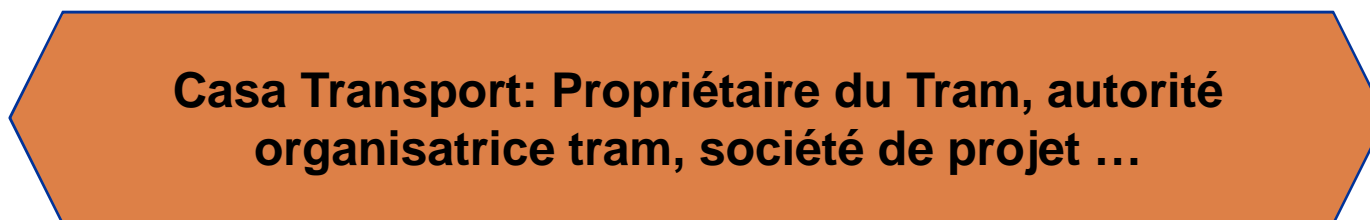
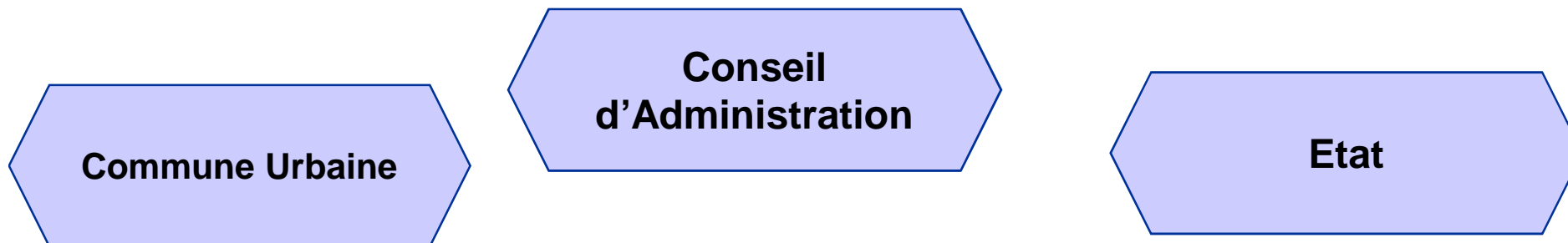
❑ Coexistence de deux modèles économiques pour l'exploitation du Tramway et des Bus:

1. Pour le Tram → Risque industriel seul chez l'exploitant avec un système de Bonus Malus. Risque commercial chez Casa Transport. Engagements des pouvoirs publics (Etat + CUC) à mettre en place un mécanisme d'équilibre financier;
2. Pour les Bus → Concession de gestion déléguée avec tous les risques au niveau de l'Exploitant.

❑ Difficultés de mise en place d'une Interopérabilité:

- ❑ Concertation depuis 2011 avec Mdina Bus et avancée sur les aspects techniques (système billettique, gammes, règles de travail ...etc.);
- ❑ Pb au niveau des Tarifs, partage des recettes, chambre de compensation et subventions d'équilibre ...etc.

Nécessité d'adaptation et d'évolution du modèle



Nécessité d'adaptation et d'évolution du modèle

SOCIETE DE PATRIMOINE (ETAT + COLLECTIVITES)

- PROPRIETE DU TRAM + BUS;
- REALISATION DES INVESTISSEMENTS (Réseau TCSP) + Bus;
- AUTORITE ORGANISATRICE TRAM ET BUS;
- POLITIQUE TARIFAIRE ET RISQUE COMMERCIAL;

- TRAITEMENT DE TOUTES LES QUESTIONS DE MOBILITE

SOCIETE DE PROJET :
REALISATION DES PROJETS SOUS
L'AUTORITE DE LA SP

Exploitant TRAM

Exploitant BUS